

HANGEST

LE MAG



Le magazine de votre commune



HANGEST, TOUTE UNE
HISTOIRE

UNE SOIRÉE SPÉCIALE...

PAGE 17



NOTRE COMMUNE À LA UNE

PAGE 8



TOUTE L'INFO JEUNESSE

PAGE 7



IL EST HANGESTOIS

PAGE 17

Numero 6 : Juillet 2024



Conseil municipal

Résumé des conseils : Pages 4 et 5

Le budget communal : Page 6 - 7

La liste des dépenses
d'investissement de l'année 2024.

Notre commune à la une : page 8

Que la fête commence !

Les travaux : Pages 9

Voirie
Salle des fêtes
Cimetière
Centre de loisirs
Dalles de béton

L'actu en photos : Pages 10 - 11

Notre commune l'actu

Le sport à Hangest : Pages 12 - 13

Les associations sportives
Les infrastructures sportives

Bien vivre ensemble : Page 14

Les stationnements et places
réservées
Trier pour recycler
Des déchets bien gérés
Entretiens des pas de portes

**Résultats élections européennes et
législatives : Page 15**

Retrouvez les résultats communaux
et nationaux

Toute une histoire : Page 16 - 17

Il est Hangestoï !
Une soirée spéciale...

L'école communale : Page 18

Retrouvez les projets mis en place
par l'école

La jeunesse : Page 19

L'accueil du mercredi
Le périscolaire
Le centre été !

Mot de l'opposition : Page 20

Mot de l'équipe « A l'écoute de
notre village »

Etat civil : Page 20

Listes des naissances, mariages et
décès

Point réglementation : Page 20

Retrouvez la réglementation sur les
haies



**La médiathèque /
Compostage partagé : Page 21**

Mot des associations : Page 22-23

Gym loisirs
Les Amis de l'école
L'US Hangest
Le Club des Aînés
L'Amicale des pompiers

A venir : Page 23

Le calendrier des festivités

Repas champêtre : Page 24

Un dimanche espagnol !

Retrouver en supplément de ce
magazine, une page sur les
entreprises dans notre Commune

Commune

d'Hangest en Santerre



NOUS CONTACTER

MAIRIE

> Téléphone : 03-22-94-30-03

> Mail: mairiehangest-en-santerre@wanadoo.fr

NOTRE SITE INTERNET

> www.hangestensanterre.fr

Représentant légal

JUBERT Patrick, (Maire)

Directeur de la publication

JUBERT Patrick, (Maire)

Directrice de la communication

DESARDILLIER Géraldine (Adjointe)

Rédacteurs

DELARUE Tanguy

MERCIER Johann

RELECTURE

DESARDILLIER Géraldine

BENNEZON Magalie

DESJARDINS Martine

BOUTTE Thierry

ROUSSEAU Frédérique

Maquette et réalisation

DELARUE Tanguy

MERCIER Johann

Photographes

Membres associatifs

Commune d'Hangest en Santerre

Antoine DOUNIOL - Samara sport

Impression

Imprimerie du Plateau Picard

Parution

Juillet 2024

Dépôt légal : à parution

Diffusion

Mairie d'Hangest en Santerre



Chers Hangestoises et Hangestois,,

L'édito

Dans un contexte économique difficile et exigeant, une incertitude politique majeure suite aux résultats des dernières élections législatives, dans une période toujours inflationniste, avec les augmentations permanentes des énergies, l'équipe municipale a fait le choix cette année encore de ne pas augmenter le taux des taxes foncières et d'habitation, tout en continuant notre programme d'investissement.

La volonté de la municipalité reste intacte, comme au premier jour, pour assurer la qualité de nos services, pour soutenir une vie associative riche, pour améliorer le cadre de vie en rendant notre village beau et agréable à vivre.

La fibre arrive !! Lors de la réunion publique d'information concernant la fibre, organisée dans notre salle des fêtes le 11 Juillet, il nous a été confirmé que le réseau était prêt à être commercialisé. Nous allons donc tous, dans les jours qui viennent, être sollicités par les opérateurs de réseau. Un flyer sera distribué prochainement pour vous communiquer les informations pour les démarches à effectuer pour le raccordement.

Autre nouveauté qui interviendra au courant de cet été, la création d'un site de compostage partagé pour le tri à la source des biodéchets, dans la commune. Cet aménagement sera installé puis géré par le SMITOM, dans le cadre d'un partenariat avec la CCALN.

Dernière nouveauté attendue, afin d'améliorer la communication, la mise en place d'un panneau d'information électronique au niveau de la salle des fêtes. Les travaux préparatoires sont réalisés, nous pouvons espérer la mise en service de cette installation pour la fin de l'été.

Côté jeunesse, le centre de loisirs pour l'accueil de cet été affiche de nouveau une grosse fréquentation, avec une équipe toujours aussi motivée et dynamique. L'accueil des mercredis, vu le succès, sera maintenu pour la nouvelle année scolaire.

Et bonne nouvelle pour notre école communale, malgré de nombreux départs au collège cette année, les inscriptions en petite section les compensent pratiquement. Nous avons confirmation que le poste de direction est pourvu, nous accueillerons donc une nouvelle directrice en Septembre.

Cette année encore, nous avons connus un premier semestre d'animations chargé, avec des records d'affluence à la fête locale ainsi qu'à la fête de la Musique. Une belle réussite pour la première boucle VTT L'Hangestoise, belle fréquentation également pour le parcours du cœur et le Rallye Pédestre. Merci encore aux associations et leurs bénévoles très impliqués.

Concernant la voirie, les travaux d'aménagement de la rue de Plessier par la Commune, sont enfin finalisés, après quasiment un an de chantier, incluant les travaux importants de remplacement de la conduite principale d'adduction d'eau réalisés par le SIEP, très fortement impactés par une météo catastrophique depuis plusieurs mois. Ces travaux, après ceux de la Rue d'Arvillers, permettent une continuité d'un cheminement piéton sécurisé sur la traversée totale du village.

Vous n'aurez pas été sans remarquer que malgré un hiver plutôt clément au niveau des gelées, ces précipitations importantes et continues ont fortement dégradé de nombreuses rues du village ou du tour de ville. Un programme d'entretien a été engagé et est en cours de finition: Chemin entre Route de Davenescourt et la coopérative, Voie de Beaufort, Rue de Pierrepont, Place du jeu de Paume. Il faudra plusieurs années pour tout remettre à niveau, vu les coûts de ces travaux.

Concernant les travaux de bâtiments, le chantier du futur centre de loisirs, a été arrêté un temps suite aux mauvaises surprises découvertes lors de la phase dépose, démolitions. Après une phase de concertation avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, et le vote de travaux supplémentaires par le Conseil Municipal, pour l'instant dans le cadre de l'enveloppe initiale, le chantier est bien relancé, mais sera livré avec quelques mois de retard.

Nous attendons les retours de demandes de subventions, pour démarrer le chantier d'amélioration énergétique et thermique du bâtiment de la Poste, l'entreprise pressentie ayant été choisie, dans le respect de l'estimation initiale.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des agents de la Commune, essentiels pour contribuer au quotidien à satisfaire les besoins des Hangestoises et des Hangestois. Année particulière avec le départ en retraite de Vincent, et l'arrivée de Laurent au service technique.

L'équipe Municipale se joint à moi afin de vous souhaitez un bel été, Nous aurons l'occasion de nous retrouver lors des animations prévues dès la rentrée, avec un beau programme que vous pourrez découvrir dans ce bulletin.

Le Maire
Patrick JUBERT

« La fibre arrive !! [...] le 11 Juillet, il nous a été confirmé que le réseau était prêt à être commercialisé. »



Mardi 23 janvier 2024

Le conseil municipal a :

- Délibéré pour confirmer les dates de la concertation avec le public concernant les ZAEnR
- Voté les restes à réaliser sur 2024
- Délibéré pour la création d'un poste d'adjoint administratif temps partiel + valider l'embauche en CDI de Mme Veronique BOULANGER à partir du 1er avril 2024.
- Délibéré pour la création de poste d'un adjoint technique à temps complet en vue du remplacement de Mr BELOT.
- Délibéré pour reconduire la convention plateforme déchets verts avec la SCEA MALOUART-DAMAY
- Echangé concernant la demande de Mme DEBLANGY.
- Reconduit la convention de la mise à disposition des ATSEM.
- Voté le devis des chaises de la salle des fêtes.

Jeudi 29 février 2024

Le conseil municipal a :

- Validé les propositions d'investissement 2024 (débat d'orientation budgétaire)
- Délibéré concernant la demande d'autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien pour six aérogénérateurs et deux postes de livraison à Trois Rivières et Davenescourt.
- Délibéré pour désigner notre référent déontologique
- Organisé un groupe de travail pour l'élaboration de notre plan communal de sauvegarde
- Etudié la demande de subvention reçue de Mr J. Bandrole, Président de l'unité locale du val d'Avre de la Croix Rouge Française.
- Validé le choix de l'entreprise pour le feu d'artifice du 13 juillet.

Mardi 26 mars 2024

Le conseil municipal a :

- Choisi les entreprises pour le dossier de rénovation thermique de la poste, validé le plan de financement et autorisé Mr le Maire à solliciter les demandes de subventions auprès du Conseil départemental, FDE, SPEEE.
- Choisi l'entreprise pour le panneau d'information lumineux.

- Organisé le départ en retraite de Mr Vincent BELOT
- Désigné le candidat retenu pour le poste d'adjoint technique.
- Validé le CDI de Mme Véronique BOULANGER pour le poste d'adjoint administratif à l'Agence Postale Communale.
- Validé le devis pour la numérisation des registres d'état civil 1923-1932

- Délibéré pour donner suite à la phase de concertation des habitants afin de valider les ZAEnR

Jeudi 11 avril 2024

Le conseil municipal a :

- Créé un poste d'adjoint technique et étudié la demande de mutation de Mr GUIMIOT Laurent.
- Accordé la demande de création de bateau pour trottoir de Mr HOUZI Chafi, aux frais du demandeur.
- Accordé la demande de création de bateau pour un second portail de Mr et Mme MARTIN DAVID et d'un parking de cailloux, aux frais des demandeurs.
- Délibéré pour la mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.
- Validé la convention FDE place du jeu de Paume et effacement du réseau.

Jeudi 23 mai 2024

Le conseil municipal a :

- Validé les devis de travaux supplémentaires à réaliser pour le chantier de la restructuration d'une friche au centre de loisirs et accueil périscolaire, suite aux aléas.
- Délibéré pour valider la cession du terrain rue d'Enfer à la société «Ages et vie Habitat »
- Délibéré pour approuver le changement de dénomination de la FDE de la Somme pour devenir Territoire d'Energie Somme.
- Délibéré pour valider l'adhésion à la nouvelle convention de médecine CDG 80

- Délibéré pour la création d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe-24h, et supprimer le poste d'adjoint administratif 2ème classe-24h.
- Organisé la fête communale des 1,2 et 3 juin 2024.
- Validé la convention FDE pour l'effacement du réseau.
- Validé les travaux entretien voirie 2024
- Validé la commande de barnums.
- Validé les travaux de réfection des toilettes de la classe maternelle.

- Validé les animations pour l'arbre de Noël 2024.
- Echangé sur la situation de Mr NONIN.

Jeudi 27 juin 2024

Le conseil municipal a :

- Validé le devis pour la reprise des concessions dans le cimetière pour 2024
- Validé le devis pour l'achat d'un souffleur
- Validé la décision modificative n°1 du budget principal
- Validé le devis pour la création d'une dalle de béton devant le club house du stade
- Validé le devis pour la création du socle béton pour le panneau d'information
- Délibéré pour reconduire la convention avec Familles Rurales Somme concernant l'accueil des mercredis

- Délibéré pour les redevances d'occupation du domaine public (RODP 2024)
- Echangé sur l'organisation des manifestations du 13 et 14 juillet
- Validé une subvention exceptionnelle à l'association Les Amis de l'école pour divers remboursements
- Présenté les tableaux de présence assesseurs aux scrutins des 30 juin et 7 juillet
- Délibéré concernant le rapport triennal sur l'artificialisation des sols
- Validé le principe de recrutement de deux services civiques «solidarité seniors»

- Délibéré concernant la grille tarifaire périscolaire pour 2024-2025
- Délibéré pour l'achat d'équipements pour la lutte contre les nuisibles
- Validé la subvention avec le SMITOM pour le déploiement du compostage partagé des biodéchets sur le territoire communal
- Désigné un coordinateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement de la population dans la commune

Retrouver toutes les informations sur le budget primitif 2024 de la Commune en page 6 et 7.

Voici toutes les informations sur le budget 2024 voté lors du Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2024 :

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE GESTION 2023 :

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les différents budgets de l'exercice 2022, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2023, considérant que les opérations sont régulières, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par Madame BIENCOURT, receveur municipal, visé et certifié conforme à l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :

Le Conseil Municipal d'Hangest-en-Santerre, réuni sous la présidence de Madame ROUSSEAU Frédérique, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur JUBERT Patrick, Maire, après s'être fait présenter le budget principal et les décisions modificatives de l'exercice considéré, donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi

Section de fonctionnement :

Dépenses	636 508.08 €
Recettes	899 468.57 €
Excédent	262 960.49 €
Report de l'excédent N-1	1 054 126.09 €
Part affectée à l'investissement	- 141 517.43 €
Résultat cumulé fin 2023	1 175 569.15 €

Section d'investissement :

Dépenses	412 843.15 €
Recettes	442 622.54 €
Report du déficit N-1	27 162.57 €
Résultat 2023	29 772.54 €
Soit un excédent fin 2023	56 941.96 €

AFFECTATION DU RESULTAT

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, il est décidé d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global au 31/12/2023 : 1 270 560.49 €

Affectation obligatoire : 454 761.01 €

Affectation complémentaire : 0 €

Excédent à reporter : 815 799.48 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024 :

Années	TFB (Taxe foncière Bâti)	TFNB (Taxe foncière non bâti)	TP/CFE depuis 2011 (Taxe professionnelle)
2024	39.81%	35.96%	18.44%

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2024 :

Monsieur le Maire invite les Conseillers Municipaux à voter le budget primitif 2024 qui se décompose comme suit :

-Section de Fonctionnement :	Dépenses :	1 711 727.87 €
	Recettes :	1 711 727.87 €
-Section Investissement :	Dépenses :	2 110 663.38 €
	Recettes :	2 110 663.38 €

LES INVESTISSEMENTS principaux en 2024 (en TTC) :

Taille haie : 500€
Accessoires voirie, panneaux : 3 000€
3ème tranche reprise de concessions du cimetière : 21 762€
Création alimentation électrique panneau d'informations : 714.90€
Réalisation de la dalle de béton pour le panneau d'informations : 2372.44€
Pose du panneau d'informations : 3536€
Montant de la location du panneau d'informations : 221€/mois
Installation de bornes et éclairage place du jeu de Paume : 16 900€
Chaises salle des fêtes : 8 222€
Mobilier centre de loisirs : 7 000€
Boîtes de rangement bibliothèque : 600€
Dalle club house/vestiaires du stade : 2 418.90 €
Cache-moineaux école maternelle : 5 000€
Rénovation des sanitaires classe maternelle : 5 000€
Numérisation des registres 1923-1932 : 620€
2 barnums : 6 200€
Tondeuse : 1 600€
Enfouissement du réseau devant la salle Notre Dame : 20 000€
Restructuration/extension centre de loisirs : 1 190 000€
Rénovation thermique bâtiments de la poste : 258 000€

BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE / COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :**Section de fonctionnement :**

Dépenses	14 513.29 €
Recettes	13 799.64 €
Déficit	714.65 €
Report N-I	73 016.49 €
Résultat cumulé	72 301.23 €

Section d'investissement :

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Excédent	0 €
Report N-I	268.39 €
Résultat cumulé	265.39 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES ALOUETTES / COMPTE ADMINISTRATIF 2023 :**Section de fonctionnement :**

Dépenses	64 710.58 €
Recettes	64 710.22 €
Résultat cumulé 2022/2023	0.36 €

Section d'investissement :

Dépenses	208 960.00 €
Recettes	64 710.22 €
Déficit total fin 2023	144 249.78 €
Excédent N-I	239 241.48 €
Résultat cumulé	94 991.34 €

Que la fête commence !

Qui dit premier weekend de juin, dit
fête du village !

Malgré une météo capricieuse en début
du weekend, ce fut une fois de plus,
une belle réussite.

Parents et enfants ont pu profiter des
différents manèges, d'une réderie avec
plus de 130 exposants ainsi qu'une
restauration assurée par les Amis de
l'école et l'Amicale des pompiers.



Le 22 juin, le groupe « Sweet Roads » a
pu faire retentir sa musique dans notre
Commune lors de notre deuxième
édition de la fête de la musique !

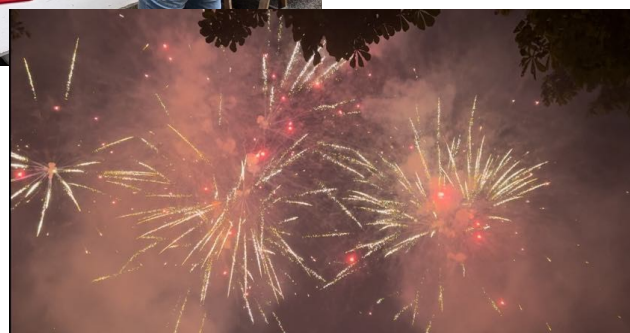
Cette soirée fut un grand succès et
nous tenons à vous remercier pour votre
participation, ainsi que tous les
bénévoles.

Les structures gonflables prêtées
gracieusement par l'entreprise « Giorgio
Fils » ont ravi vos enfants.

La Commune ainsi que les associations
« US Hangest » et
« L'Amicale des pompiers » ont
organisé les festivités du 13 juillet ainsi
que la restauration.

Comme chaque année, la retraite aux
flambeaux et le feu d'artifice ont
rencontré un grand succès.

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée
au Monument aux morts, suivie du verre
de l'amitié à la mairie.

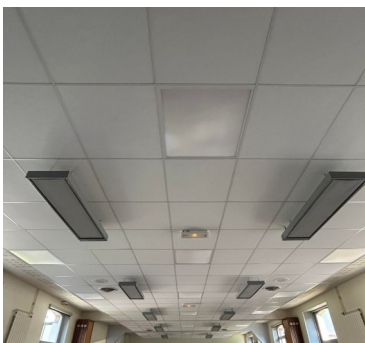




Les rénovations des trottoirs, parkings et chaussées dans la Rue de Plessier sont terminées.

Ces rénovations permettent désormais un nouveau cheminement piéton, des places de parking supplémentaires et une sécurité accrue pour les passants et riverains.

Des ralentisseurs ont également fait leur apparition afin de limiter la vitesse, parfois excessive, des automobilistes.



Le plafonnier de la salle des fêtes a été entièrement rénové.

Cette installation de nouvelles lumières LED, posées par les employés communaux, permettra une économie électrique plus importante. (2640W avant, contre 810 maintenant)



Changement de l'ensemble des chaises de la salle des fêtes permettant un meilleur confort, accompagné de socles de rangement.



Dans le cimetière les dossiers avancent, la deuxième phase des reprises de concessions a été entamée, et la réfection d'un des murs est terminée.



Les travaux pour accueillir le panneau d'information derrière la salle des fêtes ont démarré.



Vous pourrez bientôt suivre l'actualité de votre Commune sur grand écran !



Les travaux du nouveau centre de loisirs ont débuté.

La salle Notre Dame sera entièrement rénovée, agrandie et mise aux normes pour accueillir les enfants durant les temps périscolaires et centre de loisirs d'ici septembre 2025.

En plus des locaux, un mobilier neuf et adapté sera installé.



Au stade de football, la dalle devant le club house a été agrandie.



De quoi avoir plus d'espace pour venir encourager nos verts !



Soirée tartiflette

Samedi 10 février le club des Aînés a organisé pour la 2ème année, son repas tartiflette. A la grande satisfaction de tous, 108 personnes y ont participé.



Soirée moules/frites

Organisée par les Amis de l'école le samedi 16 mars, cette soirée festive a fait le plein ! 150 personnes étaient présentes pour partager ce repas. L'occasion également de dévoiler ses talents lors d'une animation karaoké.



Voyage à Nesle

Jeudi 21 mars le club des Aînés a emmené 65 personnes au p'tit Baltar à Nesle à l'occasion de la Saint Patrick.

Repas spectacle apprécié de tous.



Chasse aux œufs par les Amis de l'école

Comme chaque année, les amis de l'école ont donné rendez-vous aux enfants sur la place du village le dimanche 31 mars, afin de partir à la recherche des œufs cachés par les cloches !

Bonne nouvelle, ils ont tous été retrouvés par nos chercheurs



L'Hangestoise

Pour sa première, l'Hangestoise a fait sensation ! Pas moins de 150 participants lors de ce 1er Avril.

Tout ces courageux et courageuses se sont lancés dans une marche de 9kms ou dans une rando VTT allant de 9 à 40kms, et tout cela, dans la boue.



Le parcours du cœur

Organisé pour la deuxième année consécutive, le parcours du cœur a été un franc succès. Tout d'abord avec les élèves de l'école, le 11 avril, qui ont pu participer à une marche de 3 kms pour les plus petits, et 5kms pour les plus grands, suivie d'activités sportives

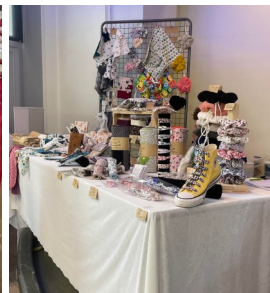
S'en est suivi un week-end de sensibilisation aux risques cardiovasculaires et gestes de premier secours avec différentes marches / trails et de nombreux stands. Et tout cela, sous un beau soleil !



Rallye pédestre

Le 27 avril, l'Association Gym Loisirs a organisé un rallye pédestre.

Cet événement, qui a réuni une vingtaine de personnes, a permis de découvrir ou redécouvrir notre village.



Le marché des créateurs.

Organisé le week-end du 3 mai 2024, pour la troisième année consécutive, par l'association « l'atelier de Naya », le marché des créateurs a réuni 25 exposants sur l'ensemble des créateurs de la région. Ils ont pu vous faire découvrir des produits divers et variés, ainsi que des animations (sculpture à la tronçonneuse, taille de pierre, tatouages éphémères...)

Une restauration Food truck était présente.



8 mai

Comme chaque année, nous honorons la mémoire de nos soldats morts pour la France durant la seconde guerre mondiale.



Voyage en Bretagne

Les 15 et 16 mai, les 46 participants ont pu découvrir la ville de Saint Malo en petit train ainsi que son grand aquarium, faire la visite d'une caramélerie ainsi que le barrage sur le Couesnon qui régule les marais du Mont Saint Michel.

Tout le monde gardera un excellent souvenir de ce voyage.



Soirée jeux de sociétés

La soirée jeux de société du 28 mai, organisée par l'espace de vie sociale de la CCALN, a réuni plus de 20 personnes afin de partager un moment amusant et convivial.



Assemblée générale - US Hangi

L'assemblée du club de football s'est tenue le vendredi 14 juin.

Elément central de cette soirée, le changement de Président, puisque Mr Franck LAHOUSSEY laisse sa place à Mr BARBIER Maxime.



Remise des prix aux enfants

Comme chaque fin d'année scolaire, les élèves de CM2 faisant leur grand départ pour le collège se sont vus remettre une calculatrice, celle demandée pour la 6ème.



Kermesse de l'école

L'événement qui demande beaucoup de préparation et qui marque la fin de l'année scolaire ! Ce 29 juin, les enfants ont proposé aux spectateurs un beau spectacle sur le thème des Jeux Olympiques.

Une buvette et un service de restauration étaient assurés par les Amis de l'école.

SPORT POUR TOUS



L'US Hangest est un club de football constitué de :

- 2 équipes séniors évoluant en 4^{ème} et 6^{ème} division
- 1 équipe féminine à 8
- Des équipes jeunes : U6 - U7 (entente Hangest/Plessier)
U8 - U9 (entente Hangest/Plessier)
U10 - U11 (entente Hangest/Arvillers/Plessier)
U12 - U13 (entente Hangest/Plessier)
U14 - U15 à 8 (Entente Hangest/Plessier)



Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la page Facebook US Hangest

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre Mr Maxime BARBIER (Président) : 06-77-18-32-34



Les coureurs Hangestoises est un association composée :

- D'une section course à pied
- D'une section vélos
- D'une section marche



Cette association accueille des personnes de tous les niveaux. Chaque semaine, des séances d'entraînements sont programmées. Le type de séance est défini en fonction des demandes des sportifs.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la page Facebook Les coureurs Hangestoises

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre Mr Cyril BENNEZON (Président) :



Téléphone : 06-13-43-43-09

Mail : lescoureurs.hangestoises@gmail.com





Gym loisirs :

Le club compte aujourd'hui 30 adhérents.

Des cours de gymnastique sont animés par une coach sportive

tous les mercredis de 19h00 à 20h00 à la salle des fêtes communale, avec au programme du renforcement musculaire, steps, cardio, abdos, fessiers...

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la page Facebook **Gym Hangest**

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre Mme Corinne NIZARD (Présidente) : 06.30.03.72.83



Le Club des Aînés

Chaque lundi matin à 9h30, des sorties pédestres dans le village sont proposées à l'ensemble des membres du club et habitants du village.

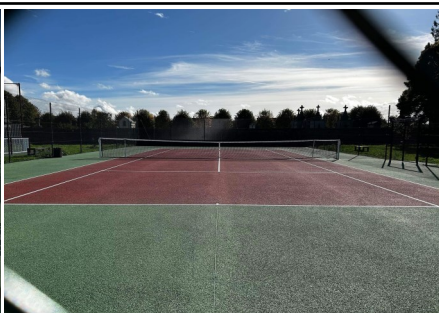
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre Mme Jeanne-Marie LOMBART : 03-22-94-38-94



Vous pouvez également retrouver dans notre Commune, de nombreuses infrastructures sportives



City stade avec paniers de basket



Terrain de tennis fraîchement rénové



Terrain de football



Matériel sportif, à côté du parc de jeu



2 boulodromes à disposition



Parcours des sentiers de l'avenir, à retrouver sur la place du village



LES STATIONNEMENTS ET PLACES RESERVEES

Il est interdit de stationner sur les trottoirs, ceci afin de faciliter la circulation des piétons.

Les espaces verts ne doivent pas non plus être occupés par le stationnement des voitures.

Certaines places de stationnement de voiture, très bien placées, sont réservées aux personnes handicapées. Seules les personnes disposant d'une carte et l'ayant placée en évidence dans leur véhicule ont l'autorisation d'occuper ces places.

Il ne s'agit pas d'un passe-droit mais de la reconnaissance du handicap de ces personnes. C'est pourquoi nous leur offrons la possibilité de s'approcher au plus près des services publics.

Soyons compréhensifs, laissons ces places à qui de droit et garons-nous plus loin !

Ce que dit la loi :

Le stationnement par des personnes valides sur les places réservées aux personnes handicapées est interdit. Les contrevenants encourrent une amende.



TRIER POUR RECYCLER



Le tri sélectif fait partie désormais de notre quotidien.

Respectez les plateformes propreté en ne déposant aucun déchet autour des conteneurs.

Une question, un doute sur le tri : demandez le guide tri sélectif dans votre mairie ou à la CCALN.

Rappel : il est interdit de déposer des déchets sur le domaine public (déchets verts, gravas, sacs jaunes ou bleus...), y compris devant les pas de porte.



DES DECHETS BIEN GERES

Afin de ne pas être détériorés par les animaux errants et éparpillés sur la route, ce qui rendrait la circulation dangereuse, les sacs poubelles doivent impérativement être stockés dans les conteneurs prévus à cet effet.

Pour des raisons d'hygiène et pour libérer l'accès à la voie publique, les conteneurs d'ordures ménagères doivent être sortis dans la rue uniquement les jours de passage des collecteurs.

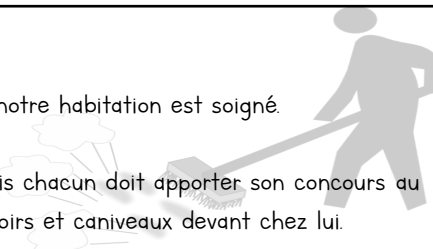
Avant de sortir les poubelles, pensez à regarder le calendrier des collectes.

Pensons aussi à l'image de notre commune, l'architecture et les perspectives sont tellement plus agréables à regarder sans la pollution visuelle que sont les poubelles.

ENTRETIEN DES PAS DE PORTES

C'est agréable de rentrer chez soi et ça l'est encore plus lorsque l'accès à notre habitation est soigné.

Certes, une balayeuse automatique nettoie deux fois par an les rues de notre village, mais chacun doit apporter son concours au maintien de la propreté des voies publiques en nettoyant et en balayant les trottoirs et caniveaux devant chez lui.



ATTENTION

Faute d'entretien des trottoirs, votre responsabilité est engagée en cas d'accident devant chez vous, comme, par exemple, la chute d'un piéton à cause de la neige ou du verglas.

Résultats des élections européennes – Hangest en Santerre (communal/nationaux)



I - Jordan BARDELLA : 55,34% / 31,4%
 2 - Valérie HAYER : 12,59% / 14,56%
 3 - François-Xavier BELLAMY : 7,60% / 7,24%
 4 - Raphaël GLUCKSMANN : 4,04% / 13,80%
 5 - Marion MARECHAL : 3,80% / 5,46%
 6 - Jean LASSALLE : 3,80% / 2,36%
 7 - Manon AUBRY : 3,56% / 9,87%
 8 - Hélène THOUY : 2,85% / 2,01%
 9 - Marie TOUSSAINT : 1,66% / 5,47%
 10 - Jean Marc GOVERNATORI : 1,19% / 1,27%

II - François ASSELINEAU : 0,95% / 1,02%
 12 - Léon DEFFONTAINES : 0,95% / 2,37%
 13 - Selma LABIB : 0,48% / <1%
 14 - Florian PHILIPPOT : 0,48% / <1%
 15 - Lorys ELMAYAN : 0,24% / <1%
 16 - Caroline ZORN : 0,24% / <1%
 17 - Yann WEHLING : 0,24% / <1%
 18 - Autres listes : 0,00%



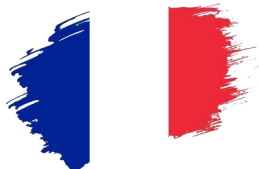
Taux de participation : 53,76% / 51,49%

Taux d'abstention : 46,24% / 48,51%

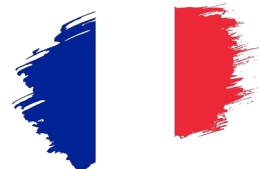
Votes blancs : 1,38% / 0,70%

Votes nuls : 2,06% / 0,75%

Résultats des élections législatives – 1er tour – Hangest en Santerre (communal/circonscription)



1 - Jean-Philippe TANGUY : 57,81% / 49,62%
 2 - Anthony GEST : 16,54% / 18,47%
 3 - Elodie HEREN : 12,64% / 17,01%
 4 - Vincent JACQUES : 12,08% / 13,48%
 5 - Guy VITOUX : 0,93% / 1,42%



Taux de participation : 67,56% / 69,56%

Taux d'abstention : 32,44% / 30,44%

Votes blancs : 1,09% / 1,99%

Votes nuls : 1,45% / 0,75%

Résultats des élections législatives – 2e tour – Hangest en Santerre (communal/circonscription)



1 - Jean-Philippe TANGUY : 63,97% / 57,48%
 2 - Anthony GEST : 36,03% / 42,52%



Taux de participation : 66,01% / 68,54%

Taux d'abstention : 33,99% / 31,46%

Votes blancs : 3,33% / 4,72%

Votes nuls : 0,56% / 1,43%

Il est hangestois !

À la découverte de Vincent BELOT, Ancien employé communal

Natif de Cambrai, c'est en 1991 qu'il s'installe et qu'il se marie à Hangest en Santerre avec sa femme Béatrice. Solène, leur fille nous rejoindra trois ans plus tard en 1994.



Le mardi 16 mars 2024 est une journée importante pour la commune. En effet, nous célébrons le départ à la retraite du désormais ex-employé communal Vincent BELOT après 18 ans de bons et loyaux services au sein de notre collectivité.

Avant cela, Vincent a eu une vie professionnelle bien chargée. Après avoir été pompiste en station service à Cambrai, il part faire son service militaire en 1983. Puis il sera loueur de véhicules à Saint Quentin pendant près de 7 ans avant d'emménager à Hangest et de démarrer une carrière de chauffeur à Roye.

C'est en 2006, après un autre départ à la retraite, celui de Monsieur Claude LAHOUSSEY, que Vincent BELOT démarre sa carrière en qualité d'employé communal aux services techniques et espaces verts à la Commune d'Hangest en Santerre. Poste qu'il conservera donc jusqu'à son départ à la retraite le 31 mars 2024.

Les différents élus qui se sont succédés à la Commune et ses ex collègues retiennent de Vincent son courage et son sourire et lui souhaitent une bonne, heureuse, longue et paisible retraite.



Comme un clin d'œil à sa carrière, Vincent a reçu une tondeuse et un voyage en Bretagne en cadeau.

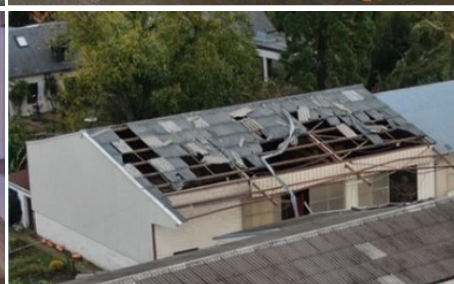
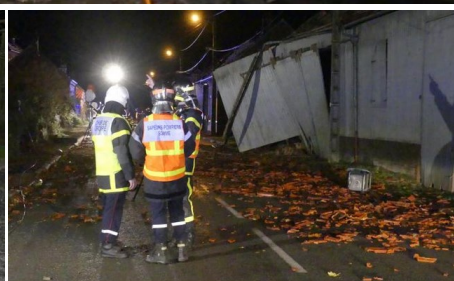
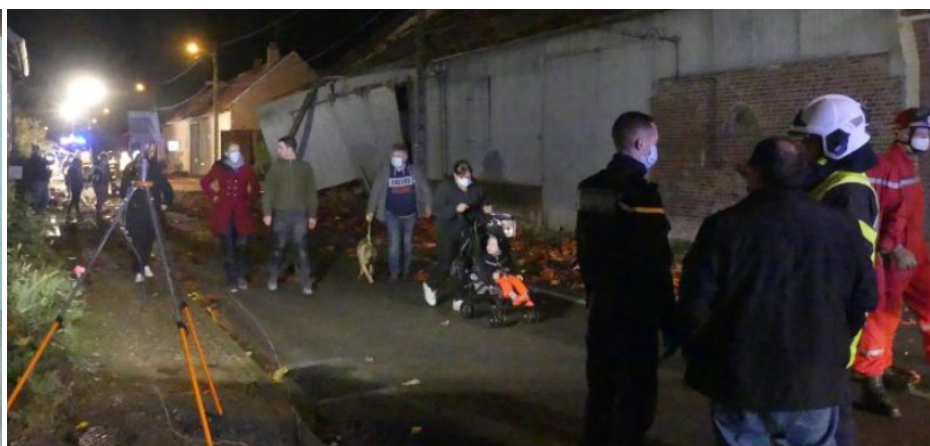
Hangest, toute une histoire !

Soirée du 28 octobre 2020.

Il y a presque Sans maintenant, un événement météorologique rarissime est venu faire des dégâts dans le village.
Lors de cette soirée du 28 octobre 2020, une tornade a traversé la rue du Château ainsi que la rue d'Arvillers, engendrant d'importants dégâts.

Pompiers et voisins se sont mobilisés pour venir en aide aux habitants sinistrés.

Retour en image sur cette soirée spéciale.



Beaucoup d'activités pour l'école !

Les élèves de toutes les classes ont bénéficié de sorties scolaires financées par la coopérative scolaire, l'association « Les Amis de l'école » et la mairie, ce qui a permis la totale gratuité pour tous les élèves

Ils ont pu ainsi voir des phoques en Baie de Somme, faire de l'accrobranche et visiter le Marquenterre.

Les élèves de CMI/CM2 ont pu suivre le circuit du souvenir et visiter le musée d'Albert.

Les élèves ont également participé à des ateliers interactifs sur le thème du Moyen-Age au sein de l'école en utilisant des outils semblables à ceux de l'époque pour construire une voûte en ogive ou en plein cintre, pour fabriquer des bougies ainsi qu'un porte-clé en cuir.

Ils ont également participé à la journée du « Parcours du cœur » en réalisant des marches de 3 à 6 kilomètres autour du village, accompagnés de membres du club des aînés, que nous remercions à nouveau pour leur aimable coopération.

Par ailleurs, les classes de CP-CEI et maternelles se sont rendues au parc du Marquenterre pour découvrir le milieu de vie des oiseaux, connaître la cigogne blanche CICI et son univers ainsi que participer à des ateliers thématiques « petites pattes, ailes, becs », « autour des cinq sens »

Pour clôturer cette année scolaire, la kermesse de l'école a eu lieu le 29 juin, plus d'une heure de spectacle proposé par les enfants !

Voici quelques photos de ces différents événements :



Sortie en Baie de Somme



Visite du Marquenterre



Accrobranche



Circuit du souvenir



Journée parcours du cœur

2023



Kermesse de l'école

2024

J'♥ LE MERCREDI

Pour sa cinquième année, l'accueil du mercredi a continué sur sa lancée, avec une affluence maximale.

Affichant complet presque toutes les semaines, les thématiques y sont toujours aussi variées avec un thème sur les jeux de rôles, l'hiver, les discriminations ou encore les jeux olympiques !

Rendez-vous à partir du 4 septembre 2024 pour de nouvelles aventures !

Mail : lesmercredisanimes@gmail.com



Accueil

Périscolaire



Avec toujours plus de 70 enfants présents sur les différents temps d'accueil, le périscolaire continue sur sa très bonne dynamique.

Les enfants ont pu profiter toute l'année de divers ateliers avec : du cirque, du théâtre, de la motricité, la langue des signes, tournoi de jeu vidéo et contes !

N'oubliez pas que l'espace parents est toujours disponible et qu'il vous permet d'inscrire vos enfants aux différents temps d'accueil

Mail : mediatheque@hangestensanterre.fr



Été 2024 ? C'est parti !

Le centre de loisirs a ouvert ses portes le lundi 8 juillet et les fermera le vendredi 2 août avant de proposer une dernière semaine de bonheur du 26 août au 30 septembre, juste avant la rentrée scolaire du 2 septembre.

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez vous rendre à l'école communale ou envoyer un mail à l'adresse mediatheque@hangestensanterre.fr

Attention, plusieurs groupes affichent déjà complet !



LE MOT DE L'OPPOSITION

A l'écoute de mon village

La liste « A l'écoute de mon village » n'a pas souhaité communiquer dans ce numéro « d'Hangest le Mag ».

L'ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 15 février : BETTE Rose

Le 18 février : AZZOUNI Kamelia

Le 4 mars : VASSEUR PRUVOST Lyna

Le 6 mars : BIHAY Elena

Le 11 mars : SIROT Hazel

Le 30 mars : BORE Kylie

Le 12 mai : BOUABTA Noham

Mariages :

Le 9 mars : Mr GIROIRE Aymeric et Mme TAVNER Marion

Le 25 mai : Mr FREITAS Frédéric et Mme VICENTE Cathy

Le 29 juin : Mr VERMEULEN Maximilien et Mme BINET Oriane

Le 13 juillet : Mr TIRON Jonathan et Mme MANCHETTE Mélanie

Décès :

Le 16 janvier : Mr FRONVILLE Jean-Louis

Le 13 mars : Mme BARBIER MOTTA Nadine

Le 29 juin : Mme MANGOT/BREBION Marie-Antoinette

La liste des états civils est établie en fonction des documents qui nous ont été retranscrits par les services de l'Etat Civil des mairies des lieux de naissance ou de décès.

Nous ne pourrions être tenus pour responsable si une personne devant faire partie de cette liste n'y figurerait pas.

LES HAIES : LA RÉGLEMENTATION

Attention aux dates !

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer.

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres **du 15 mars au 31 juillet**.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite **du 16 mars au 15 août**.

Préservons les haies

La haie est un groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et de hauteur variables, de largeur faible (souvent inférieure à 10 mètres) enclavée dans des prairies, champs, cultures ou habitations, qu'elle peut délimiter.

Située en bordure de cours d'eau, elle est alors dénommée ripisylve. La haie peut être accolée à un élément fixe, linéaire du paysage (voie de communication, mur, fossé, talus, cours d'eau...).

Pour rappel, les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité.

Elles permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées par le Code de l'Environnement ou non. Par ailleurs, elles ont un rôle important dans la prévention des risques naturels (coulées de boue, inondation). Elles sont aussi des brise-vent. Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement.

En cas de non respect

Les contrevenants sont passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à **3 ans** d'emprisonnement et **150 000 €** d'amende pour atteinte à la conservation d'espèces animales non domestiques et pour destruction de leur habitat, sans préjudice d'éventuelles retenues au titre de la conditionnalité sur les aides de la Politique Agricole Commune.

La police de l'environnement est en charge de la constatation des infractions de ce type.

Si la réglementation concerne en premier lieu les agriculteurs, les gestionnaires d'infrastructures linéaires, il reste évident que la destruction et/ou l'entretien de haies, en pleine période de reproduction, est particulièrement néfaste pour la faune sauvage.

En dehors de cette période de nidification, l'arasement des haies ne peut se faire qu'après réflexion (estimer l'impact de sa destruction, par exemple sur les coulées de boue) et suivant la réglementation en vigueur.

Médiathèque HANGEST EN SANTERRE

Lundi : 09h00 - 11h30

Mardi : 09h00 - 11h30 / 16h30 - 19h00

Mercredi : 09h00 - 11h30

Jeudi : 09h00 - 11h30

Vendredi : 09h00 - 11h30

@ mediatheque@hangestensanterre.fr

☎ 03.22.94.94.31

📍 Rue Paul Laurain

**Inscription
Gratuite !**

* Retrouvez notre catalogue en ligne à l'adresse suivante :

<https://hangest-pom.c3rb.org>

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES GRATUITES

MEDIATHEQUE
NUMERIQUE

cafeyn

P CITÉ DE LA MUSIQUE
PHILHARMONIE
DE PARIS

skilleos

musicMe

storyplayr

GERIP
solutions COGNITIVES

MA PETITE
MÉDIATHÈQUE

Les ressources numériques sont financées par la bibliothèque départementale de la Somme et sont gratuites pour tous les lecteurs de la médiathèque d'Hangest en Santerre.

DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place des solutions de tri à la source des biodéchets pour les particuliers.

Afin de répondre à cette réglementation, la Communauté de Communes Avre Luce et Noye a confié au SMITOM du Santerre le portage et la mise en œuvre de la stratégie biodéchets sur le territoire. Ensemble, nous avons opté pour une stratégie entièrement axée sur la gestion de proximité des biodéchets.

Ceci permettrait une réduction importante de déchets par habitant.

Un ou plusieurs lieux de stockage seront mis en place.



GYM LOISIRS

Encore une année scolaire qui se termine avec un nombre croissant d'adhésions (30 actuellement) .

Un rallye pédestre à la découverte de notre commune a réjoui les participants.

Encore merci à nos partenaires sans lesquels l'achat d'un nouveau matériel n'aurait pu se faire.

Bel été à tous

On se retrouve à la rentrée.

Les membres du bureau



LES AMIS DE L'ECOLE

L'association, est heureuse d'avoir, cette année encore, pu participer financièrement aux transports de plusieurs sorties scolaires. Nous étudions aussi la possibilité de faire profiter de l'association à l'ensemble des enfants du village, scolarisés ou non dans la commune.

Tout cela n'est possible qu'avec vous et nous vous remercions de répondre présents aux diverses manifestations que nous organisons.

Pour preuve, en mars, nous avons affiché complet pour la première soirée moules-frites, en juin la réderie a remporté un franc succès et à l'heure où nous écrivons cet article, nous espérons que vous répondrez présents à la fête de la musique.

Nous serons cette année encore, présents au repas champêtre et au marché de Noël, nous comptons sur vous pour nous permettre de continuer l'aventure.

Dans l'attente de nouveaux projets...

Les amis de l'école



L'US HANGEST

Voilà une nouvelle saison se termine à l'US Hangest, une très belle année au niveau des résultats, où nous faisons 1,2 et 3 en senior.

En effet, notre équipe féminine est championne, une véritable performance sachant que l'an dernier, elles n'avaient pas terminé la saison.

Notre équipe A termine 2ème de son championnat et 1/4 de finaliste en coupe, éliminée par Péronne équipe de D1.

Notre équipe B termine donc 3ème, là encore c'est une performance sachant que l'équipe avait arrêté en février l'an plus tôt.

Et je terminerai ce bilan sportif par les jeunes qui nous réjouissent chaque week-end mais aussi aux entraînements du mercredi où ils sont de plus en plus nombreux. La saison prochaine nous accueillerons un nouvel entraîneur reconnu dans son métier qui je l'espère nous permettra de franchir un cap.

Pour terminer, je tiens une fois de plus à remercier nos sponsors qui nous permettent de nous développer, et le sponsor « Finest Food » qui rejoint l'aventure USH.

Sans oublier notre partenaire, la mairie de notre village qui nous accompagne au quotidien, sans qui notre activité football ne serait pas possible. Encore un grand merci.

Au nom du club et des 102 licenciés, je vous souhaite de très bonnes vacances estivales.



Le président

Franck LAHOUSOY

LE CLUB DES AÎNES HANGEST LA ROSE

Le club organise une marche solidaire le samedi 14 septembre au profit de la Fédération de la Somme « Grandir sans cancer » et autres maladies incurables. Deux circuits seront proposés (5kms ou 8kms), inscription au Mille Club à partir de 9h00 (participation 5€/personne), départ des 2 circuits à 10h00.

A compter de 12h00 à la salle des fêtes, repas cochon grillé. Le club fait appel aux bonnes volontés pour organiser cette manifestation, nous espérons vivement votre participation pour que cette journée soit une réussite.

Pour les autres activités en 2024, consultez le site de la Commune.

Le Président.
Alain DA SILVA

L'AMICALE DES POMPIERS

Ce début d'année fut chargé pour notre association avec l'organisation de la traditionnelle réderie et les festivités du 13 juillet dans la commune. Nous vous remercions pour votre présence nombreuse lors de ces événements ainsi que pour l'accueil que vous nous avez réservé en fin d'année dernière pour la vente de nos calendriers.



Nous vous donnons rendez vous en novembre pour notre première organisation de la soirée du beaujolais nouveau et ensuite pour la vente de nos calendriers 2025.

Dans l'attente des prochains événements, nous vous souhaitons un très bel été.

Le Président,
Didier DELHAY

LE CALENDRIER DES FESTIVITÉS

20 et 21 juillet Tournoi de Sixt L'US Hangest Stade Marina et Dominique FERON	24 et 25 août Ball Trap Société de chasse Chemin de St Mard	Dimanche 1er septembre Repas champêtre Commune Place du jeu de Paule	Dimanche 8 septembre L'Hangi Les Coureurs Hangestois Place du jeu de Paume	Samedi 14 septembre Marche des Aînés Club des Aînés Place du jeu de Paume	Dimanche 6 octobre L'Hangi rose Les Coureurs Hangestois Place du jeu de Paume
Dimanche 13 octobre Repas des Aînés Commune Salle des fêtes	Samedi 19 octobre Soirée tartiflette L'US Hangest Salle des fêtes	21 au 31 octobre ALSH Familles Rurales Salle des fêtes	Samedi 26 octobre Défilé Halloween Les Amis de l'école Place du jeu de Paume	Lundi 11 novembre Commémoration Commune Monument aux morts	Samedi 23 novembre Soirée beaujolais L'Amicale des Pompiers Salle des fêtes
Jeudi 5 décembre Commémoration Commune Monument aux Morts	Samedi 7 décembre Atelier de Noël Les Amis de l'école Salle des fêtes	Dimanche 8 décembre Repas de Noël Club des Aînés Salle des fêtes	FÊTONS NOËL A HANGEST EN SANTERRE Samedi 23 novembre et Dimanche 24 novembre Marché de Noël Décoration du Sapin de la Commune Samedi 7 décembre Remise des Sapins par les Amis de l'école Mercredi 18 décembre Spectacle contes de Noël à la salle des fêtes Vendredi 20 décembre Arbre de Noël de la commune pendant le temps scolaire Samedi 21 décembre Distribution des cadeaux aux enfants primaires et maternelles non scolarisés dans la commune		

***Ce calendrier est prévisionnel. Il peut être modifié à tout moment.**

LA COMMUNE
ET LES AMIS DE L'ECOLE
D'HANGEST EN SANTERRE

organisent
Un dimanche espagnol



PLACE DU JEU DE PAUME - HANGEST EN SANTERRE



DIMANCHE
1^{er} SEPTEMBRE
2024



A PARTIR
DE
12H00



MENU

- ✦ Amuses bouches ✦
- ✦ Sangria ✦
- ✦ Paëlla ✦
- ✦ Dessert ✦
- ✦ Une boisson offerte ✦

- ✦ Adulte : 19 euros ✦
- ✦ Enfant : 10 euros ✦
- ✦ Gratuit moins de 3 ans ✦



Bordereau d'inscription :

A retourner à la Médiathèque ou en Mairie accompagné de votre règlement **avant le 15 août 2024**

Nom : _____ Prénom : _____

Nombre d'adultes : _____ Nombre d'enfants : _____

Total dû : _____

Signature :

VIVA
ESPANA